

Délibération CA 2019 / 05 / 07 – 1

Point 3 de l'Ordre du Jour

### ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 1

## CONTEXTE & RAPPELS

### Contexte général

Etat	Finances UL
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilité probable de la SCSP (fonctionnement et masse salariale)</li> <li>• Arrêt de la prise en charge partielle du GVT à compter de 2019</li> <li>• Des recettes devraient permettre de couvrir au moins partiellement certaines nouvelles dépenses (loi ORE, <i>Bienvenue en France</i>, Dialogue stratégique avec l'Etat...)</li> <li>• Effets de la loi « Avenir professionnel »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget Initial 2019               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Equilibre difficile à construire</li> <li>• Comprend 2M€ de compensation GVT qui n'arriveront pas</li> <li>• Coût supplémentaire CET à absorber</li> </ul> </li> <li>• Croissance de l'activité saine (les recettes croissent un peu plus vite que les dépenses)</li> <li>• Résultat d'environ 3,5 M€ relativement stable, avec une capacité d'autofinancement autour de 15 M€</li> <li>• Amorce probable de la baisse des effectifs étudiants</li> </ul>

#### ÉTAT

Certains éléments ont déjà été évoqués lors du point de l'ordre du jour précédent : SCSP stable, non compensation du GVT, recettes liées à l'accompagnement de lois ou d'appels d'offres provenant de l'État.

En 2020, la loi « Avenir professionnel » aura une incidence (non identifiée) sur la perception des recettes de taxe d'apprentissage, de formation en apprentissage.

#### FINANCES UL

L'équilibre ardu à construire a amené à prendre des décisions difficiles : les budgets des DO ont subi un « coup de rabot » non négligeable, la dotation EMEB (Exploitation – Maintenance courante – Entretien des Bâtiments) a été resserrée.

Ce BI (Budget Initial) comprend 2 M€ de recettes que l'Établissement estimait percevoir dans le cadre du GVT, suite aux annonces faites par le gouvernement en décembre, avant Noël. Tous les indicateurs et tous les discours tenus par le

gouvernement donnaient à penser qu'il y aurait une compensation en GVT en 2019 – d'où l'inscription au budget des 2 M€ de recettes... qui ne seront pas versées.

Le résultat stable se situe autour de 3,5 M€ et la CAF (Capacité d'Auto Financement) autour de 15 M€.

Un autre élément a une incidence sur les finances de l'Université : une phase probable de baisse des effectifs des étudiants s'engage. Le boom des années 2000 est derrière nous, ce qui va entraîner une baisse petit à petit des effectifs-étudiants.

Une réforme du CET (Compte Épargne Temps), à la fois en termes du nombre de jours à partir duquel on peut l'activer et en termes du forfait, amène un coût supplémentaire pour l'Établissement.

## Equation à résoudre pour le budget 2020 et les suivants

Investissement	GVT
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement importants à réaliser dans un avenir proche :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Immobilier : programmes urgents et non financés actuellement (urgence absolue pour finaliser le projet des bâtiments du <u>Saulcy</u> et pour sécuriser les extérieurs)</li> <li>• Datacenter lorrain (si non réalisé, risque rapide de dégradation des coûts de fonctionnement)</li> <li>• Jouvence et Innovation des plateformes technologiques</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Glissement Vieillesse Technicité est un phénomène qui dégrade progressivement la situation financière de l'établissement.</li> <li>• Lorsqu'il n'est pas compensé,               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il empêche toute politique RH dynamique</li> <li>• Il contribue à diminuer la capacité d'investissement et dont à couper le moteur de l'investissement</li> <li>• à terme il finit par dégrader gravement la situation financière</li> </ul> </li> </ul>

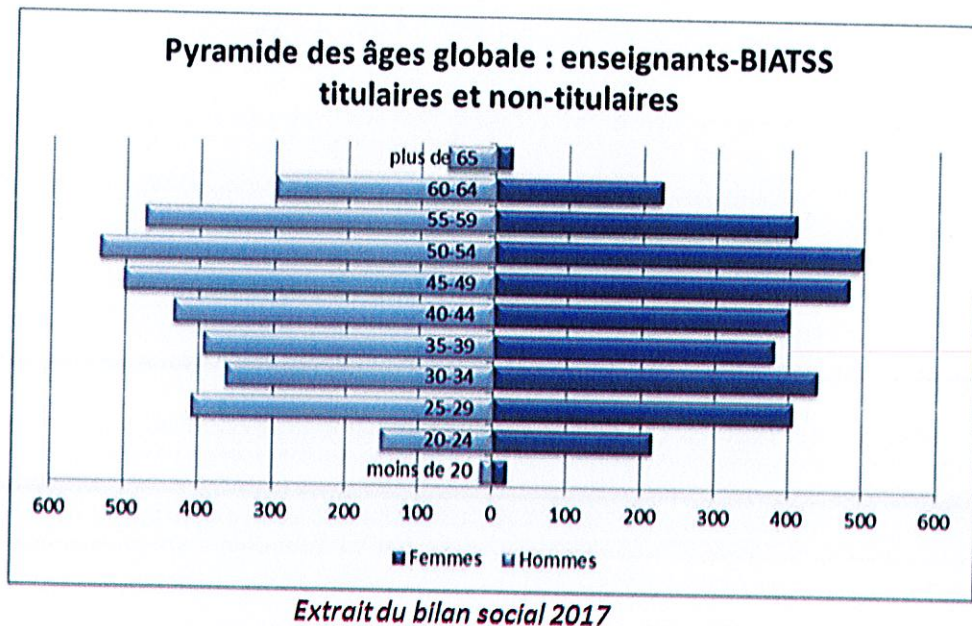
La gouvernance de l'Université défend l'idée que les investissements sont importants et que la capacité à investir de l'Établissement doit être maintenue, notamment sur les programmes immobiliers pour réaliser le projet de la construction d'un *data center* lorrain et pour assurer la jouvence et l'innovation des plateformes technologiques. Le moteur de l'investissement est en route et poursuit une trajectoire dynamique qui fonctionne bien. Ces investissements permettront de répondre aux enjeux d'après-demain.

La problématique du GVT est un phénomène qui dégrade progressivement la situation financière de l'Établissement, sans rien faire.

## Le GVT : une pyramide des âges défavorable

Le graphique, page suivante, est tiré du Bilan Social 2017. Il s'agit de la pyramide des âges des enseignants, des personnels administratifs et techniques, titulaires et non titulaires de l'Établissement.

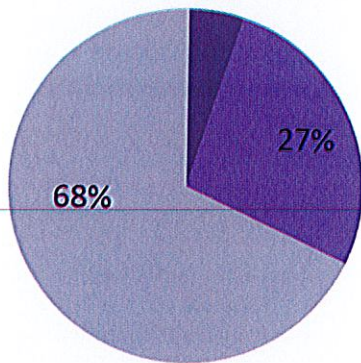
À l'heure actuelle, la pyramide des âges n'est pas favorable au GVT car des tranches d'âge qui génèrent des départs à la retraite sont sensiblement moins importantes que les tranches d'âge en cours de carrière.



Les départs à la retraite ne sont pas en nombre suffisant pour compenser la progression des salaires (échelon, changement de corps ou de grade) des tranches d'âge les plus importantes.

## De quoi est composé le GVT ?

### Répartition du GVT positif



- Changement de corps
- Changement de grade
- Changement d'échelon

Mesure GVT UL 2016-2017

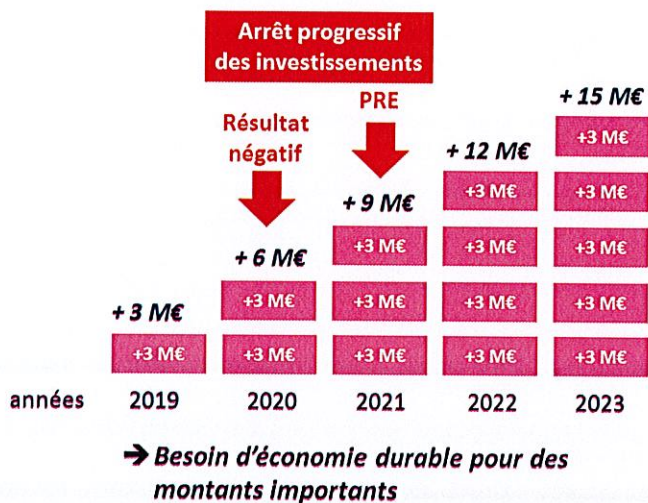
70% du GVT est généré par des changements d'échelon → aucune action possible

30% par des promotions sur lesquelles l'établissement n'a de maîtrise que pour la moitié environ. Donc, théoriquement, en supprimant toutes les promotions locale, on devrait pouvoir réduire le GVT+ au maximum de 15% → peu d'intérêt

**NB :** pour les  $\frac{2}{3}$ , les changements d'échelon génèrent le GVT positif, c'est-à-dire l'augmentation de la masse salariale. (L'avancement d'échelon est accordé automatiquement en fonction de l'ancienneté).

## Le GVT : un phénomène en escalier impossible à prédire

Hypothèse d'un GVT stable à 3 M€ par an



Notable :

- CF 2017 : GVT de 3,1 M€
- CF 2018 : GVT de 2,6 M€

1. Est-ce une baisse ponctuelle et doit-on tabler sur un GVT de 2,5 / 3 M€ par an au moins pendant 5 ans ?
2. Est-ce une baisse durable ? Si oui, quelle en sera la pente, régulière ou non ?

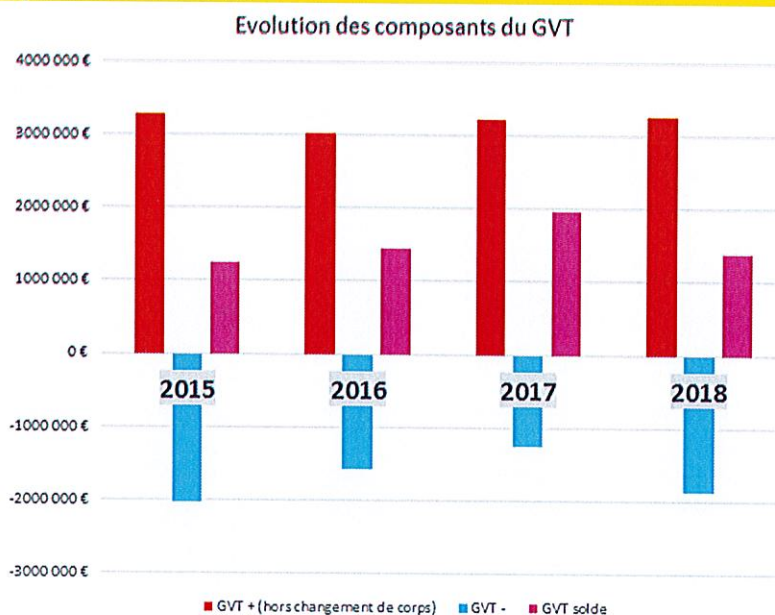
Compte-tenu de son résultat, l'Établissement n'est pas en mesure d'absorber plus d'un GVT et demi et s'il ne parvient pas à faire des économies de façon durable, à un moment donné, le résultat deviendra négatif et l'Établissement devra passer au régime du « plan de retour à l'équilibre », sous tutelle du Rectorat, ce qui génèrera l'arrêt progressif des investissements et ce qui sera dramatique pour l'Université de Lorraine.

En comparant le rapport de l'Agent Comptable 2018 avec celui de 2017, on constate que le GVT est passé de 3,1 M€ à 2,6 M€ – d'où les questions suivantes :

1. Est-ce une baisse ponctuelle et doit-on tabler sur un GVT de 2,5 / 3 M€ par an au moins pendant 5 ans ?
2. Est-ce une baisse durable ? Si oui, quelle en sera la pente, régulière ou non ?

Et, est-il possible que dans plusieurs années, l'Université bascule en GVT négatif ?

## Evolution des composants du GVT

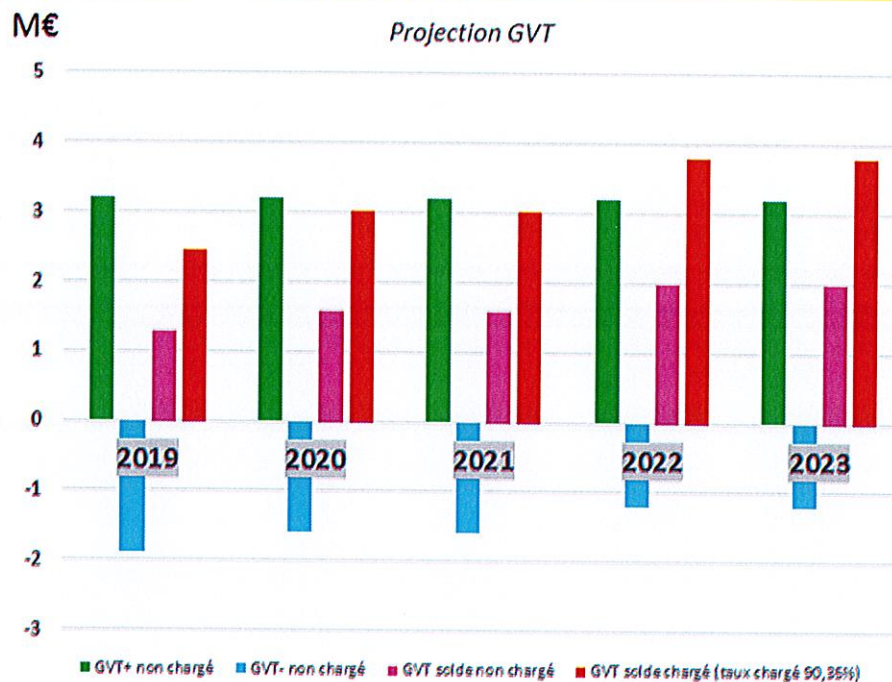


**En rouge**, le GVT positif, correspondant à l'avancement d'échelon sans changement de corps : son évolution dans le temps est stable, autour de 3 M€ à 3,2 M€.

**En bleu**, le GVT négatif, correspondant la différence entre les entrants et les sortants, y compris les changements de corps (par exemple, un personnel IGE qui devient IGR participe aux entrants et aux sortants) : variable. Plus le GVT négatif est bas, plus il est meilleur pour l'Établissement.

**En rose**, le GVT solde est la différence entre le GVT négatif et le GVT positif.

## Éléments de projection du GVT en pluriannuel



Le GVT positif va rester autour de 3 M€ à 3,2 M€.

On pense que le GVT négatif a bénéficié des effets du décalage de publication d'emplois des EC (Enseignants-Chercheurs) en 2019 et en 2020, moins en 2021 et plus du tout les années suivantes.

Rien dans le bilan social ne permet de penser que le nombre de départs à la retraite augmente de manière drastique dans les années qui viennent.

Le GVT solde chargé est de l'ordre du "gérable" en 2019, du relativement supportable en 2020 et, les années suivantes verront une dégradation.

## Pistes d'économies possibles

### Actions directes sur le GVT

Application stricte de la GPEC (notamment adéquation de l'emploi à la fiche de poste)

Interruption des promotions locales

Limitation des passages CDD-CDI

*Action de fond, effet sur la durée*

*Economies peu importantes, Pb de reconnaissance*

*Contraire à la politique de dé-précarisation, problématique sur certains métiers*

Par GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), on entend un type d'emploi en adéquation avec le type de poste proposé. Cette démarche est déjà en cours.

## Actions directes sur la Masse salariale

Gel de poste (postes non utilisés : ni ATER, ni HC)	<i>Problématique de substitution par de l'emploi contractuel ; économies potentiellement importantes</i>
Accentuation du décalage des postes	<i>Economies relativement peu importantes. Effets cependant impo</i>
Heures complémentaires ou vacation	<i>Volume d'économie limité dans le temps</i>
Non revalorisation des régimes indemnitaires	<i>Problématique de reconnaissance et d'attractivité</i>
Diminution PCA, référentiel, intéressement	<i>Problématique de reconnaissance et d'attractivité</i>
Durcissement des conditions du Compte Epargne Temps	<i>Problématique de reconnaissance et d'attractivité</i>

## Actions directes sur le Fonctionnement

Diminution de l'allocation aux CPS+DO	<i>Economies ponctuelles et relativement limitées. Envisageable en rai</i>
Diminution des prises en charge en central	<i>des mauvais taux d'exécution budgétaire</i>

CPS : Collégiums et Pôles Scientifiques

DO : Directions Opérationnelles

La seconde ligne concerne essentiellement l'enveloppe EMEB.

La première vice-présidente souligne que le choix a été fait de ne pas faire figurer comme hypothèse la réduction de la CAF et de l'investissement de l'Établissement.

## PROPOSITIONS

### Objectifs budgétaires et financiers pour 2020

Par ordre de priorité :

1. Maîtriser les engagements pluriannuels et leur impact sur la trésorerie
2. Équilibrer le compte de résultat prévisionnel
3. Assurer la couverture de la masse salariale (hors nouvelles décisions de l'Etat)
4. Maîtriser les dépenses de fonctionnement

### Perspectives budgétaires 2020

#### Fonctionnement

- Economies à réaliser : partie du GVT
- Economies réalisées en 2020. Ensuite, stabilisation de l'allocation

#### Masse salariale

- Economies à réaliser : partie du GVT + coût CET
- Objectif de préservation de l'emploi titulaire
- Publications emplois réalisées jusqu'au maximum possible

#### Investissement

- Réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissements Immobiliers,
- Poursuite du programme pluriannuel d'investissement en formation et en recherche,
- Politique de grands projets en cours : Mut@camp, datacenter lorrain

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les orientations budgétaires 2020.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>1</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>6</b>

Fait le 9 mai 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 10 MAI 2019**